

Quant au forçat, il chemina toujours, muet et farouche, à côté de Nicolas qui, se reportant à quinze années de distance, songeait à sa pauvre mère et pleurait silencieusement.

XXV

LES DEUX FRÈRES

Laneuville est chef-lieu de canton et n'a d'autre prison qu'une sorte de petit cachot dans la caserne de gendarmerie.

Cependant il ne fallait pas songer à transférer les prisonniers à Avallon, avant d'avoir averti le procureur du roi et la brigade d'Avallon. Si les Leloup étaient exécutés à Laneuville, ils avaient cependant des amis dans cette population mal famée de charbonniers qui hantait les bois du Morvan, et on pouvait craindre que ces gens-là n'essayassent de délivrer les prisonniers à leur passage. D'ailleurs, le brigadier et les deux gendarmes étaient blessés et hors d'état d'entreprendre le voyage de Laneuville à Avallon et d'escorter à eux seuls des gens aussi déterminés et aussi désespérés.

On les enferma donc dans une des salles de la caserne, après les avoir solidement garrottés et on avertit en hâte le parquet d'Avallon qui, vraisemblablement enverrait une brigade de gendarmerie, un piquet d'infanterie pour escorter les prisonniers.

On laissa les trois Leloup et Jean Lapin ensemble, mais on isola d'eux la Fouine et le galérien.

La Fouine fut placée dans une pièce à part. Elle continuait à blasphémer et à se lamenter tour à tour, car elle était convaincue que Jean Lapin devait mourir, et elle aimait ce misérable et s'en vantait hautement.

Cependant, le médecin communal, appelé à donner ses soins aux blessés, avait extrait la balle et déclaré que la blessure n'était pas mortelle.

Cette déclaration avait frappé Jean Lapin de stupeur, et, il s'était mis à hurler :

— Je me laisserai mourir de faim, alors, car je ne veux pas de la guillotine.

Le galérien, dont rien ne pouvait vaincre le mutisme, était placé dans le cachot.

C'était une pièce de cabanon de six pieds carrés, prenant jour par une meurtrière et situé au deuxième étage.

La meurtrière était garnie de gros barreaux de fer et elle paraissait trop étroite pour laisser passer un homme. La porte était en chêne massif, solidement ferrée et fermée par une serrure et trois verrous. Jamais un prisonnier ne s'en était évadé.

Le galérien, qui refusait obstinément de dire son nom et de quel lieu il venait, reçut le soir la visite du juge de paix.

— Monsieur, dit-il à ce fonctionnaire, si vous voulez savoir qui je suis, envoyez-moi le gendarme Nicolas Sautereau, je le lui dirai.

Et comme le juge manifestait quelque étonnement, il ajouta :

— C'est à prendre ou à laisser.

Le juge quitta le cachot et transmit à Nicolas la demande du prisonnier.

Nicolas était pâle comme un mort, mais le juge de paix attribua cette pâleur à la fatigue et au saug qu'il avait perdu.

— Je vous obéirai, monsieur, dit tristement Nicolas.

Et il se rendit dans le cachot du galérien et s'y enferma avec lui.

Celui-ci était assis, les jambes liées et les mains attachées derrière le dos.

— Ah ! te voilà, frère, dit-il avec un sourire triste, mais sans ironie.

— Malheureux ! murmura Nicolas, est-ce ainsi que je devais te revoir ?

— Que veux-tu, répondit Martinet, quand on est sur la pento on ne s'arrête plus. Ça devait finir comme ça.

— Ah ! frère, frère, dit le gendarme dont la voix trouvait des sanglots, notre race est donc maudite ?...

— Je crois bien que je monterai sur la guillotine, dit Martinet avec calme ; aussi j'ai voulu te voir pour te dire adieu.

— Mais comment étais-tu dans la ferme ? demanda Nicolas qui espérait encore que son frère était étranger à l'assassinat de la Combette.

— Il y a des fatalités, reprit le forçat. J'étais au bagne, je n'avais plus qu'un an à faire...

— Et tu t'es évadé !

— Oui, et à force de fuir le bagne et de marcher devant moi, brisé de fatigue, mourant de faim, je suis arrivé dans ce canton, évitant les chemins, longeant les bois, j'ai rencontré Jean Lapin un soir, je n'avais pas mangé depuis la veille, il m'a emmené à la Fringale où on m'a donné à souper.

Nicolas espérait encore.

— Et tu y es resté, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Caché dans la cuve ?

— Oui, depuis l'affaire du vieux.

— Eh ! malheureux, tu en étais donc ?

— Oui, dit Martinet, mais ce n'est pas moi qui l'ai tué, ce pauvre vieux, c'est Jean Lapin.

— Qu'importe ! dit Nicolas les yeux pleins de larmes, tu es complice de l'assassinat.

— Je le sais et je m'attends à mon sort.

Le forçat parlait d'une voix émue et des larmes brillaient dans ses yeux.

— Frère, dit-il encore, je t'ai demandé parce que je voulais que tu me pardonnes. Dis, le veux-tu ?

Nicolas le prit dans ses bras, et l'y serra longtemps.

Le forçat continua.

— Je n'ai pas voulu dire mon nom, parce que ce nom est lo tien ; soit tranquille... on ne le saura pas.

— La justice le saura, dit tristement Nicolas.

— Oui, mais tard..., et quand j'aurai été transféré de nouveau au bagne... Car c'est au bagne que j'appartiens, c'est lui qui me réclamera, et c'est là que je subirai la suprême expiation.

— Non, dit Nicolas, tu te trompes encore.

— Je me trompe, dit-tu ?

— Oui, tu seras jugé par la cour d'assises de ce département avec Jean Lapin, avec tous les Leloup, et vous serez condamnés ensemble.

— Ah ! mais c'est affreux ! murmura le forçat en éclatant en sanglots. Tu seras déshonoré, mon pauvre Nicolas. La honte qui me couvre rejaillira sur toi.

Et le forçat pleurait de vraies larmes.

— Que la volonté de Dieu soit faite ! murmura le pauvre gendarme.

Mais le forçat reprit :

— Frère, depuis ce matin je regarde avec tenacité ces barreaux de fer qui sont là-haut.

Nicolas tressaillit.

— Je les regarde toujours. J'ai beau détourner la tête, une